



Deloitte.

LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, Route de la Mecque – Californie
Quartier les Crêtes
20150 Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de LafargeHolcim Maroc S.A. et de ses filiales (Groupe LafargeHolcim Maroc), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 11.341 millions dont un bénéfice net consolidé de MAD 1.392 millions.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Le Bilan du groupe comprend des immobilisations corporelles s'élevant à MMAD 10.807, représentant 53% du total des actifs du groupe.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance du Groupe.</p> <p>Le Groupe réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Tests de dépréciation des actifs » de la Note 3.11 « Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés. Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par le groupe pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur recouvrable des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité du Groupe.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur recouvrable.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre des tests de dépréciation. Dans les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur recouvrable a été appréhendée par la valeur d'utilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles. - Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie. - Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur recouvrable et la valeur comptable. - Nous avons examiné les informations relatives aux tests de dépréciation présentées dans les annexes aux états financiers.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 31 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdeimejid FAIZ
Associé

DELOITTE AUDIT



Hicham BELEMQADEM
Associé



**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES**

AU 31 DECEMBRE 2022

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2022

(en milliers de dirham)

Exercice clos	31-déc-22	31-déc-21
Chiffre d'affaires	7 985 055	8 194 570
Autres produits de l'activité		
Produits des activités ordinaires	7 985 055	8 194 570
Achats	(2 761 898)	(2 348 576)
Autres charges externes	(1 049 879)	(999 634)
Frais de personnel	(607 893)	(647 168)
Impôts et taxes	(62 796)	(59 666)
Amortissements et provisions d'exploitation	(579 178)	(650 134)
Autres produits et charges d'exploitation	(227 641)	6 971
Charges d'exploitation courantes	(5 289 285)	(4 698 207)
Résultat d'exploitation courant	2 695 770	3 496 363
Cessions d'actifs	3 539	(722)
Cessions de filiales et participations	4 804	0
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(198 068)	(291 936)
Autres produits et charges d'exploitation	(189 725)	(292 658)
Résultat d'exploitation	2 506 045	3 203 705
Coût de l'endettement financier net		
Autres produits financiers	8 513	3 123
Autres charges financières	(228 086)	(203 788)
Résultat financier	(219 573)	(200 665)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	2 286 472	3 003 040
Impôts sur les bénéfices	(783 203)	(1 107 395)
Impôts différés	(125 134)	94 157
Résultat net des entreprises intégrées	1 378 135	1 989 802
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	13 550	20 684
Résultat net des activités poursuivies	1 391 685	2 010 486
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	1 391 685	2 010 486
Intérêts minoritaires		0
Résultat net - Part du Groupe	1 391 685	2 010 486
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période		
- de base	59,7	86,2
- dilué	59,7	86,2

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2022

	Au 31 Décembre 2022	Au 31 Décembre 2021
En milliers de dirham		
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 391 685	2 010 486
Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	81 832	-25 712
Impôt différé sur les Gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	-25 092	7 808
Changement de périmètre		
Autres ajustements	-456	-159
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés	56 285	-18 063
Résultat global de la période	1 447 969	1 992 423
	Dont part du groupe	1 447 969
	Dont part des minoritaires	0
		1 992 423
		0

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG

**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2022**

(en milliers de dirhams)

ACTIF	31-déc-22	31-déc-21
Goodwill	7 372 391	7 372 391
Immobilisations incorporelles	106 651	106 159
Immobilisations corporelles	10 806 536	10 948 046
Immobilisations en droit d'usage	52 471	55 816
Participations dans les entreprises associées	71 806	62 983
Autres actifs financiers	96 706	102 962
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Prêts et créances non courants	96 706	102 962
Dont Titres disponibles à la vente	0	0
Créances d'impôt et taxes	51 664	15 279
Impôts différés actifs	149	163
Autres débiteurs non courants		
Actifs non-courants	18 558 374	18 663 798
Autres actifs financiers courants	0	0
Dont Prêts et créances		
Stocks et en-cours	625 726	655 411
Créances clients	914 938	941 766
Autres débiteurs courants	292 372	205 978
Trésorerie et équivalent de trésorerie	139 957	532 168
Actifs non courants détenus en vue de la vente	1 972 993	2 335 323
Actifs courants	20 531 367	20 999 122
TOTAL ACTIF	20 531 367	20 999 122

(en milliers de dirhams)

PASSIF	31-déc-22	31-déc-21
Capital	702 937	702 937
Primes d'émission et de fusion	2 618 038	2 618 038
Réserves	6 627 915	6 100 237
Ecart de conversion	0	0
Résultats net part du groupe	1 391 685	2 010 486
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	11 340 575	11 431 699
Intérêts minoritaires	11 340 575	11 431 699
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	11 340 575	11 431 699
Provisions non courantes	162 423	233 393
Avantages du personnel	703 632	760 695
Dettes financières non courantes	5 186 200	5 425 295
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	5 147 838	5 386 769
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	38 362	38 526
Dont Autres dettes		
Dettes d'impôts société		
Impôts différés passifs	1 009 146	858 934
Passifs non courants	7 061 401	7 278 317
Provisions courantes	164 852	175 169
Dettes financières courantes	480 036	166 724
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	465 929	149 436
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	14 107	17 288
Dont Autres dettes		
Dettes fournisseurs courantes	831 699	845 169
Autres créditeurs courants	652 804	1 102 044
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente	2 129 391	2 289 106
Passifs courants	2 129 391	2 289 106
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	20 531 367	20 999 122

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY ERNST & YOUNG



ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Actions d'auto-contrôle	Réserves consolidées	Résultat net part du Groupe	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Au 1er janvier 2021	702 937	2 618 038	-9 637	7 293 916		10 605 254	0	10 605 254
Variation de capital						0		0
Dividendes distribués				-1 165 979		-1 165 979	0	-1 165 979
Titres d'autocontrôle						0		0
Variation de périmètre						0		0
Produits et charges comptabilisés				-17 904	2 010 486	1 992 582	0	1 992 582
Ecart de conversion						0		0
Autres variations				-159		-159		-159
Au 31 Décembre 2021	702 937	2 618 038	-9 637	6 109 874	2 010 486	11 431 699	0	11 431 699
Au 1er janvier 2022	702 937	2 618 038	-9 637	8 120 361		11 431 699	0	11 431 699
Variation de capital						0		0
Dividendes distribués				-1 539 093		-1 539 093	0	-1 539 093
Titres d'autocontrôle						0		0
Variation de périmètre						0		0
Produits et charges comptabilisés				56 740	1 391 685	1 448 425	0	1 448 425
Ecart de conversion						0		0
Autres variations				-456		-456		-456
Au 31 Décembre 2022	702 937	2 618 038	-9 637	6 637 552	1 391 685	11 340 575	0	11 340 575

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
CONST & YOUNG



ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2022

(en milliers de dirhams)

	31-déc-22	31-déc-21
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 391 685	2 010 486
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	698 908	863 089
Résultats des sociétés mises en équivalence	(13 550)	(20 684)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(8 343)	722
Produits des dividendes		0
Capacité d'autofinancement	2 068 700	2 853 613
Incidence de la variation du BFR	(529 770)	333 055
Impôts différés	125 134	(94 157)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 664 064	3 092 511
Incidence des variations de périmètre		20 000
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(610 415)	(925 974)
Acquisition d'actifs financiers	0	0
Variation des autres actifs financiers	6 256	(6 038)
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	3 592	1 786
Dividendes reçus	9 168	4 545
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(591 399)	(905 381)
Augmentation de capital		
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(1 539 093)	(1 165 979)
Remboursement d'emprunts	(238 931)	(417 134)
Dividendes payés aux minoritaires		
Remboursement des dettes de location	(3 345)	(2 238)
Variation des comptes courants associés	0	(168 143)
Réduction de capitaux propres		
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(1 781 369)	(1 753 494)
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence de changement des méthodes et principes comptables		
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(708 704)	433 636
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	382 732	(50 904)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(325 972)	382 732
VARIATION DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(708 704)	433 636

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



SOMMAIRE

<u>NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE</u>	9
<u>NOTE 2. ÉVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE</u>	9
<u>NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</u>	10
<u>NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE</u> ...	24
<u>NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES</u>	25
<u>NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES</u>	26
<u>NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS</u>	27
<u>NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION</u>	27
<u>NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</u>	28
<u>NOTE 10. RESULTAT FINANCIER</u>	29
<u>NOTE 11. IMPOTS</u>	29
<u>NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION</u>	31
<u>NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)</u>	31
<u>NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	32
<u>NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT</u>	32
<u>NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION</u>	33
<u>NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES</u>	35
<u>NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS</u>	37
<u>NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS</u>	37
<u>NOTE 20. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS</u>	38
<u>NOTE 21. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</u>	38
<u>NOTE 22. PROVISIONS</u>	39
<u>NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL</u>	39
<u>NOTE 24. DETTES FINANCIERES</u>	41
<u>NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS</u>	42
<u>NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS</u>	42
<u>NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>	43
<u>NOTE 28. PARTIES LIEES</u>	43
<u>NOTE 29. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</u>	45

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

LafargeHolcim Maroc est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, LafargeHolcim Maroc dispose d'une capacité de production supérieure à 14 millions de tonnes par an. Le groupe LafargeHolcim Maroc est organisé en deux branches d'activités : Ciments et autres (Granulats, Bétons, Valorisation des déchets industriels et Trading).

L'action LafargeHolcim Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes "LafargeHolcim Maroc" et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société LafargeHolcim Maroc et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 16 mars 2023.

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG

La demande nationale de ciment a reculé de 10,6% par rapport à 2021 en raison de l'impact négatif du contexte inflationniste au Maroc.

A fin décembre 2022, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 7 985 MDH, enregistrant une baisse de 2,6% par rapport à 2021. Cette évolution défavorable est liée à la baisse des volumes de vente compensée partiellement par la hausse des ventes de clinker ainsi que l'augmentation du prix moyen de vente.

Le résultat d'exploitation courant s'élève à 2 696 MDH à fin décembre 2022, en baisse de 23% par rapport à la même période en 2021. Cette évolution est liée principalement à la baisse des ventes de ciments ainsi qu'à la hausse des prix des intrants, notamment l'énergie fossile, qui n'a été que partiellement répercutée sur les prix.

Le résultat net consolidé à 1 392 MDH en 2022, est en baisse de 31% par rapport à 2021 en raison de l'augmentation de la contribution sociale en 2022 et l'impact de la révision de la base d'impôt différé suite à la hausse progressive de l'IS de 2023 à 2025 prévue dans la loi de finance de 2023.

PERSPECTIVES



Dans un contexte incertain au niveau mondial, LafargeHolcim Maroc poursuit ses efforts d'optimisation de coûts tout en restant focalisé sur la qualité de service et le développement de son offre pour améliorer la satisfaction de ses clients.

Par ailleurs, le programme de développement durable de la société, qui vise notamment le développement de l'utilisation des énergies vertes (combustibles de substitution et électricité renouvelable), permettra à terme de réduire la dépendance aux combustibles fossiles importés et à la volatilité de leurs cours. A ce jour, plus de 80% de la consommation électrique de LafargeHolcim Maroc provient de sources renouvelables.

PERIMETRE

LafargeHolcim Maroc a cédé en avril 2022 la totalité de ses parts, dans le capital social de la SDGT. En conséquence, cette entité ne fait plus partie du périmètre de consolidation.

Le périmètre consolidé de LafargeHolcim Maroc comprend les sociétés suivantes :

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
LafargeHolcim Maroc	Ciment, béton et granulats	100,00%	Intégration globale
Geocycle Maroc	Autres	100,00%	Intégration globale
Centrale Marocaine de Construction	Autres	100,00%	Intégration globale
Lafarge Ciments Sahara	Ciment	100,00%	Intégration globale
Andira	Autres	100,00%	Intégration globale
Lubasa Maroc	Ciment	100,00%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	50,00%	Mise en équivalence
CBM	Ciment	50,00%	Mise en équivalence
MATEEN	Autres	33,33%	Mise en équivalence
Ceval	Autres	33,33%	Mise en équivalence

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, de la circulaire n°07/09 de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) du 26 juin 2009, les états financiers consolidés du Groupe LafargeHolcim Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2022 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il convient de rappeler qu'en tant que premier adoptant des IFRS au 1er janvier 2006, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes dont notamment le non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2006.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2022 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2021, à l'exception de l'application de la nouvelle interprétation IFRS 16 sur les contrats de location.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2022.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique conformément aux principes édictés par les IFRS, à l'exception de :

- Les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- Les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeurs des risques couverts, évalués à la juste valeur.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les provisions et les stocks.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Pour la dépréciation des créances clients et des prêts, le Groupe applique l'approche simplifiée fondée sur les pertes de crédit attendues, qui se traduit par la dépréciation des créances non encore échues.

c) Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs au goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
SMITH & YOUNG



résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale et les indemnités de départ en retraite font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation

3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.

3.5. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société LafargeHolcim Maroc est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture et au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.15.2.

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Lorsqu'il en résulte une différence négative (goodwill négatif), elle

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



3.9. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les éventuels coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'actif.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie : 15 ans ;
- les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

3.10. Contrats de location

La norme IFRS 16, qui remplace la norme IAS 17 – Contrats de location et ses interprétations, établit les principes de comptabilisation des contrats de location et introduit des modifications importantes pour la comptabilisation des contrats par le preneur, en supprimant pour ces derniers la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement.

En application de la nouvelle norme, tous les contrats de location sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'une dette locative correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location.

IFRS 16 affectera également la présentation de ces opérations au compte de résultat (comptabilisation d'une charge d'amortissements et d'une charge d'intérêts, en remplacement de la charge de loyers) et au tableau des flux de trésorerie (les paiements locatifs, représentatifs du paiement du remboursement de la dette, affecteront les flux de financement et non plus les flux opérationnels).

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



Le groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1er janvier 2019 et utilise des taux d'actualisation correspondant à la durée résiduelle des contrats en date de transition sans retraitement de la période comparative conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

3.11. Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau selon lequel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était une activité.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.



La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation des goodwill sont irréversibles. Les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont quant à elles réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ». Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.



La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY

ERNST & YOUNG

3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.15.1. Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer les montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses. Le Groupe applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité conformément à IFRS 9.

3.15.2. Instruments dérivés

Le groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de change sur ses engagements fermes ou hautement probables.



Des contrats à terme de devises sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistré en résultat.

3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation » et IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers).

3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

3.18. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et



(b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de frais de gestion et de projection des salaires futurs...
- Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19.

Au compte de résultat sont reportés les coûts des services rendus qui constatent l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.20. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en œuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG

3.21. Passifs financiers

Les passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créiteurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.22. Produits des activités ordinaires

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de LafargeHolcim Maroc avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur LafargeHolcim Maroc puisque plus de 99 % des ventes du Groupe concernent des livraisons de ciment, de granulat et de béton à un moment précis.

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux. Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.



3.23. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE

4.1. Entrée de périmètre

Le périmètre du Groupe n'a connu aucune entrée en périmètre au cours de l'année 2022.

4.2. Cessions

Le Groupe a cédé en avril 2022 la totalité de ses parts, dans le capital social de la SDGT. En conséquence, cette entité ne fait plus partie du périmètre de consolidation.

4.3. Acquisitions

Le Groupe n'a acquis aucune entité au cours de l'année 2022.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

5.1. Niveaux d'information sectorielle

Les niveaux d'information sectorielle retenus par le Groupe LafargeHolcim Maroc sont les secteurs d'activité et géographique.

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est organisé autour de deux secteurs d'activité :

- La branche « Ciments » produit et vend une large gamme de ciments adaptée aux besoins du secteur de la construction ;

- La branche « Autres » regroupe la production et la vente des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton et des autres produits et services pour l'activité de



revêtement routier, la valorisation des déchets industriels et ménagers ainsi que les activités de trading ;

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 3 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG

5.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du Compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au 31 décembre 2022

Décembre 2022 En Milliers de MAD	CIMENTS	Autres	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	7 594 596	641 316	-250 857	7 985 055
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	7 594 596	641 316	-250 857	7 985 055
Résultat des activités opérationnelles	2 518 120	-12 075		2 506 045
Résultat financier	-219 573			-219 573
Résultat des mises en équivalence	13 550			13 550
Impôts	908 337			908 337
Résultat net des activités poursuivies	1 403 760	-12 075		1 391 685
Résultat net des activités abandonnées	1 403 760	-12 075		1 391 685

Au 31 décembre 2021

Décembre 2021 En Milliers de MAD	CIMENTS	Autres	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	7 800 486	645 960	-251 876	8 194 570
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	7 800 486	645 960	-251 876	8 194 570
Résultat des activités opérationnelles	3 216 693	-12 988		3 203 705
Résultat financier	-200 665			-200 665
Résultat des mises en équivalence	20 684			20 684
Impôts	1 013 238			1 013 238
Résultat net des activités poursuivies	2 023 475	-12 988		2 010 486
Résultat net des activités abandonnées	2 023 475	-12 988		2 010 486

Le Groupe a réalisé des opérations d'exportation vers l'Afrique de l'Ouest.

Décembre 2022 En Milliers de MAD	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	7 763 366	221 689	7 985 055
Autres produits de l'activité			
Total produits des activités ordinaires			7 985 055



Décembre 2021 En Milliers de MAD	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	8 143 315	51 255	8 194 570
<hr/>			
Autres produits de l'activité			
<hr/>			
Total produits des activités ordinaires			8 194 570

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Achats de marchandises	10 590	10 920
Achats de matières premières	2 751 308	2 337 656
Achats	2 761 898	2 348 576
Loyers opérationnels	18 426	23 055
Entretien et réparations	103 824	106 176
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	1 597	2 189
Charges externes diverses	926 032	868 214
Autres charges externes	1 049 879	999 634
Total Achats et Autres charges externes	3 811 777	3 348 210

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Salaires et traitements	440 024	472 010
Charges sociales et autres	163 824	172 247
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	4 045	2 911
Total	607 893	647 168

7.2. Effectif

Les effectifs des différentes activités se ventilent comme suit :



	31-déc-22			31-déc-21			Var %
	Cadres	Non cadres	Total	Cadres	Non cadres	Total	
CIMENTS	286	660	946	282	677	959	-1%
AUTRES	23	92	115	29	95	124	-7%
Total	309	752	1 061	311	772	1 083	-2%

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations incorporelles	7 587	6 926
Immobilisations corporelles	771 980	828 059
Immobilisations en droit d'usage	18 709	19 638
Actifs de l'activité minière		
Immeubles de placement		
Total	798 276	854 623
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations	-36 479	-25 172
Stocks	-4 837	-6 810
Créances	-103 911	-51 910
Perte de valeur Ecart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	-73 871	4 680
Total	-219 098	-79 212
Total	579 178	775 411
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	579 178	650 134
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 18 et 19 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :



En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Cession d'actifs	3 539	-722
Charges de restructuration		
Cessions de filiales et participations	4 804	
Ecart d'acquisition négatif		
Résultats sur dérivés matière - trading		
Résultats sur dérivés de change - trading		
Autres produits et charges	-198 068	-291 936
Total produits et charges d'exploitation non courants	-189 725	-292 658

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement à des indemnités de départs négociés et à la contribution sociale de solidarité.

NOTE 10. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier aux 31 décembre 2022 et 2021 se décompose de la façon suivante :

En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Produits d'intérêts	8 513	3 123
Charges d'intérêts	-230 820	-169 452
Dividendes (hors groupe)		0
Gains sur titres disponibles à la vente		
Gains de change	8 698	2 423
Reprises financières	6 881	1 090
Autres produits financiers		300
Dotations financières	-1 176	-4 420
Perte de valeur des actifs financiers	-1 745	-857
Pertes sur titres disponibles		
Pertes de change	-2 986	-6 524
Autres charges financières	-6 938	-26 348
Autres produits et charges financiers	2 734	-34 336
Résultat financier	-219 573	-200 665

NOTE 11. IMPOTS

11.1. Charge d'impôt

11.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les périodes closes les 31 décembre 2022 et 2021, s'analyse comme suit :



En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Charge d'impôt courant	783 203	1 107 395
Charge de l'exercice	783 203	1 107 395
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs		
(Charges) / produits d'impôts différés	125 134	-94 157
Variations des différences temporaires	125 134	-94 157
Variations des taux d'imposition		
Variation des déficits fiscaux antérieurs		
(Charge) / Produit total d'impôt	908 337	1 013 238

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme à l'administration fiscale au titre de la période.

11.1.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres

Les impôts différés comptabilisés en capitaux propres se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Autres réserves		
gains ou pertes latents sur titres disponibles à la vente - actions		
gains ou pertes latents sur autres actifs financiers disponibles à la vente		
gains ou pertes actuariels sur la provision pour couverture de frais de santé	-25 092	7 808
Réserves de couverture des flux futurs		
Réserves de juste valeur		
Total	-25 092	7 808

11.1.3. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Milliers de MAD	Actif		Passif		Net	
	31-déc-22	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-21
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	149	163	1 009 146	858 934	-1 008 997	-858 771
Provenant des déficits fiscaux						
Provenant des crédits d'impôt						
Total	149	163	1 009 146	858 934	-1 008 997	-858 771

11.1.4. Preuve d'impôt

La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'impôt de LafargeHolcim Maroc 31%.



En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	1 378 135	1 989 802
Impôt sur les bénéfices	-783 203	-1 107 395
Impôts différés	-125 134	94 157
Total charge fiscale consolidés IFRS	-908 337	-1 013 238
Résultat comptable consolidé IFRS avant impôts	2 286 472	3 003 040
Taux effectif d'impôt	-39,73%	-33,74%
Impôt sur différences permanentes	103 193	68 037
Impôt sur perte fiscale		
Ajustement des ID N-1 au taux normal N	2 046	-1 995
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs		
Incidence du différentiel de taux d'imposition entre les filiales	-7 373	14
Cotisation minimale non activée	171	559
Autres	101 494	17 915
Charge fiscale	-708 806	-928 708
Taux d'impôt	-31,00%	-30,93%

La nouveauté introduite par la loi de finances 2023 concernant le taux de l'impôt sur les sociétés a eu un impact sur la mise à jour de l'impôt différé.

NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action se présente comme suit :

	2022	2021
Nombre moyen pondéré:		
- d'actions ordinaires émises	23 431 240	23 431 240
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat		
- d'actions d'auto détention	111 651	111 651
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	23 319 589	23 319 589
Nombre d'instruments dilutifs		
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	23 319 589	23 319 589

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

	2022	2021
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	1 391 685	2 010 486
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	23 319 589	23 319 589
Résultat de base par action	59,7 MAD	86,2 MAD
Résultat dilué par action	59,7 MAD	86,2 MAD

NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)

La société a retenu la juste valeur afin d'appréhender la valeur recouvrable du Goodwill affecté à l'activité ciments, et qui s'élève à 7 372 MMAD au 31 décembre 2022.



La société étant cotée à la Bourse de valeurs de Casablanca, la juste valeur retenue pour la mise en œuvre du test de dépréciation correspond au cours boursier au 31 décembre 2022 qui s'élève à 1350 MAD/action.

En Milliers de MAD	2022	2021
Au 1er janvier	7 372 391	7 372 391
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		
Changement de périmètre		
Acquisitions		
Cessions et écarts d'acquisition classés en actifs détenus en vue de la vente		
Écarts de conversion		
Amt/pertes val. écart d'acquisition (goodwill partiel)		
Autres mouvements		
A la clôture de la période	7 372 391	7 372 391
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		

En Milliers de MAD	2022	2021
<i>LHM</i>	7 372 391	7 372 391
Total	7 372 391	7 372 391

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
EY & YOUNG

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.



	Frais de recherche & développement	Logiciels	Concessions, brevets & droits similaires	Actif Incorporel de l'activité minière	Concession	Autres Immo incorporelles	Marques amortissables	Total
OUVERTURE - 2021.12		102 502	50 101			93 253		245 856
Acquisitions								
Variation de périmètre								
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente								
Réévaluation des immos								
Ecart de conversion								
Autres mouvements		5 288				14 890		20 178
CLOTURE - 2021.12		107 790	50 101			108 143		266 034
OUVERTURE - 2022.01		107 790	50 101			108 143		266 034
Acquisitions								
Variation de périmètre								
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente								
Réévaluation des immos								
Ecart de conversion								
Autres mouvements		106 949				113 501		6 552
CLOTURE - 2022.12		841	50 101			221 644		272 586
Amortissements et pertes de valeur								
OUVERTURE - 2021.12		82 720	50 101			20 128		152 949
Amortissements		5 584				1 382		6 926
Perte de valeur								
Reprise de perte de valeur								
Cessions et actifs détenus en vue de la vente								
Ecart de conversion								
Variation de périmètre								
Autres mouvements								
CLOTURE - 2021.12		88 284	50 101			21 490		159 875
OUVERTURE - 2022.01		88 284	50 101			21 490		159 875
Amortissements		83				7 504		7 587
Perte de valeur								
Reprise de perte de valeur								
Cessions et actifs détenus en vue de la vente								
Ecart de conversion								
Variation de périmètre								
Autres mouvements		86 880				85 353		1 527
CLOTURE - 2022.12		1 487	50 101			114 347		165 935

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG

L'augmentation des immobilisations incorporelles concerne principalement l'acquisition d'applications informatiques.

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Terrains	Actif corporel de l'activité minière	Construction	Matériel et outillage	Matériel de transport	Mobilier	Immobilisations corporelles en cours	Immeubles de placement	Autres immo coop	Total	
OUVERTURE - 2021.12	1 044 986	-	3 019 945	12 623 322	32 368	172 492	2 376 991	-	33 694	19 203 788	
Acquisitions	-	-	-	-	-	-	908 574	-	-	908 574	
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	202	-	914	20 177	965	710	-	-	-	22 968	
Réévaluation des immos	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres mouvements	13 635	-	1 142 313	1 647 381	27 396	15 831	2 866 654	-	-	20 108	
CLOTURE - 2021.12	1 058 419	-	4 161 344	14 150 526	58 779	187 613	418 911	-	33 694	20 069 286	
OUVERTURE - 2022.01	1 058 419	-	4 161 344	14 150 526	58 779	187 613	418 911	-	33 694	20 069 286	
Acquisitions	-	-	-	-	-	-	595 051	-	-	595 051	
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	-	-	106	237	611	-	-	-	-	954	
Réévaluation des immos	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres mouvements	6 738	-	112 532	190 381	3 159	59 531	373 348	-	-	1 007	
CLOTURE - 2022.12	1 065 157	-	4 273 770	14 340 670	61 327	247 144	640 614	-	33 694	20 662 376	
Amortissements et pertes de valeur											
OUVERTURE - 2021.12	-	88 762	-	1 410 611	6 483 506	16 876	122 799	2 008	-	207 142	8 338 604
Amortissements	-	3 224	-	165 369	645 268	2 300	11 377	-	-	521	828 059
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Régularisation de la perte de valeur	-	34	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions et actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	914	18 804	32	710	-	25 206	-	25 172
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 460
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	1	-	209	-	-	1	-	-	-	209
CLOTURE - 2021.12	-	92 021	-	1 583 175	7 109 970	18 144	133 465	2 008	-	182 457	9 121 240
OUVERTURE - 2022.01	-	92 021	-	1 583 175	7 109 970	18 144	133 465	2 008	-	182 457	9 121 240
Amortissements	-	2 917	-	173 818	574 950	5 143	14 830	-	-	322	771 980
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Régularisation de la perte de valeur	-	-	-	5 760	-	-	-	-	-	-	-
Cessions et actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	106	237	558	-	-	30 719	-	36 479
Ecarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	901
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	3 256	-	43 158	39 434	-	158	626	-	-	-
CLOTURE - 2022.12	-	98 194	-	1 707 969	7 724 117	22 729	148 137	2 634	-	152 060	9 855 840

L'évolution des immobilisations corporelles concerne l'acquisition de divers investissements de maintien.

NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION

La mise en place de la norme IFRS 16 a entraîné les impacts suivants pour le groupe LHM :

- Etat de la situation financière :

	Terrains en droit d'utilisation	Constructions en droit d'utilisation	Matériel de transport en droit d'utilisation	Total
OUVERTURE - 2020.12	-	16 282	12 148	70 024
Changement de méthode	-	3 855	-	5 069
Acquisitions	-	1 871	1 355	19 626
Variation de périmètre	-	-	-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	-
Réévaluation des immos	-	-	-	-
Ecarts de conversion	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-
CLOTURE - 2020.12	-	14 298	13 603	90 864
OUVERTURE - 2021.12	-	14 298	13 503	90 864
Changement de méthode	-	5 965	4 667	10 532
Acquisitions	-	-	5 496	17 400
Variation de périmètre	-	-	-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	-
Réévaluation des immos	-	-	-5 447	-5 447
Ecarts de conversion	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-
CLOTURE - 2021.12	-	20 263	23 666	113 349

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



	Terrains en droit d'utilisation	Constructions en droit d'utilisation	Matériel de transport en droit d'utilisation	Total
OUVERTURE - 2021.12	14 298	13 503	63 063	90 864
Changement de méthode	5 965	4 567		10 532
Acquisitions		5 496	11 904	17 400
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente			5 447	5 447
Réévaluation des immos				
Ecart de conversion				
Autres mouvements				
CLOTURE - 2021.12	20 263	23 566	69 520	113 349
OUVERTURE - 2022.12	20 263	23 566	69 520	113 349
Changement de méthode				
Acquisitions	212	7 427	7 725	15 364
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				
Réévaluation des immos				
Ecart de conversion				
Autres mouvements			-521	-521
CLOTURE - 2022.12	20 475	30 993	76 724	128 192

	Amt.Terrains en droit d'utilisation	Amt.Constructions en droit d'utilisation	Amt. Mat de transport en droit d'utilisation	TOTAL
OUVERTURE - 2021.12	-	4 576	-	8 376
Changement de méthode				
Amortissements	-1 552	-3 944	-14 142	-19 638
Perte de valeur				
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente			5 447	5 447
Ecart de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements				
CLOTURE - 2021.12	-6 127	-12 320	-39 086	-57 533
OUVERTURE - 2022.12	-6 127	-12 320	-39 086	-57 533
Changement de méthode				
Amortissements	-1 426	-3 378	-13 905	-18 709
Perte de valeur				
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente				
Ecart de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements			521	521
CLOTURE - 2022.12	-7 553	-15 698	-52 470	-75 721

En milliers de Dirhams	Au 1er Janvier 2022	Au 31 Décembre 2022
Droit d'utilisation	55 814	52 471
Passif de loyers CT	38 526	38 362
Passif de loyers LT	17 288	14 107

L'échéancier des dettes des contrats en droit d'usage se présente comme suit :



En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Dans une année < 1 an	14 351	17 288
Entre 1 et 5 ans	24 934	27 043
> 5 ans	13 184	11 483

Les contrats de location ne répondant pas aux critères énoncés par la norme se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Charges locatives des biens hors scope < 12 mois et de faible valeur	1 756	3 514
Charges locatives des biens hors scope de faible valeur	3 903	3 565
Charges relatives aux paiements de loyers variables	9 001	11 604

NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES CONSOLIDEES SELON LA MISE EN EQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2022 concernent les sociétés Lafarge Calcinor Maroc, Ceval, Mateen et CBM pour lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Les principales données financières des exercices 2022 et 2021 relatives aux filiales mises en équivalence sont des données à 100% après retraitement de consolidation.

Les agrégats financiers se présentent comme suit :

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



Lafarge Calcinor Maroc en milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	160 194	121 753
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation	36 565	26 014
Résultat net	27 185	19 021
Part du groupe dans le résultat net	13 593	9 511
Capitaux propres	152 312	143 106
Part du groupe dans les capitaux propres	76 156	71 553
Total valeur des titres mis en équivalence	76 156	71 553
Valeur des titres dans les comptes sociaux	118 116	118 116
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres Informations au bilan :		
Total Actif	258 061	212 310
Total Passif	258 061	212 310
Endettement financier net		

Ceval en milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires	0	49 823
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation		
Résultat net		
Part du groupe dans le résultat net		
Capitaux propres		
Part du groupe dans les capitaux propres	0	0
Total valeur des titres mis en équivalence	0	0
Valeur des titres dans les comptes sociaux	0	0
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	36 611	36 611
Total Passif	36 611	36 611
Endettement financier net		

Mateen en milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	0	40 755
Résultat net	0	40 755
Part du groupe dans le résultat net	0	13 585
Capitaux propres	-21 254	-21 254
Part du groupe dans les capitaux propres	-7 085	-7 085
Total valeur des titres mis en équivalence	-7 085	-7 085
Valeur des titres dans les comptes sociaux	7 083	7 083
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	240 854	240 854
Total Passif	240 854	240 854
Endettement financier net		

CBM en milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-333	-623
Résultat net	-86	-607
Part du groupe dans le résultat net	-43	-304
Capitaux propres	5 467	6 635
Part du groupe dans les capitaux propres	2 734	3 318
Total valeur des titres mis en équivalence	2 734	3 318
Valeur des titres dans les comptes sociaux	2 550	2 550
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	6 980	7 494
Total Passif	6 980	7 494
Endettement financier net		

SDGT en milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	0	10 679
Résultat d'exploitation	0	-3 625
Résultat net	0	-4 213
Part du groupe dans le résultat net	0	-2 107
Capitaux propres	0	-9 808
Part du groupe dans les capitaux propres	0	-4 804
Total valeur des titres mis en équivalence	0	-4 804
Valeur des titres dans les comptes sociaux	0	15 347
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	0	41 565
Total Passif	0	41 565
Endettement financier net		

NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG



Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En milliers de MAD	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	31-déc-22	31-déc-21
Part non courante					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances		4 998	91 708	96 706	102 962
Total		4 998	91 708	96 706	102 962
Part courante					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances					
Total					
Total autres actifs financiers		4 998	91 708	96 706	102 962

18.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers se composent essentiellement des dérivés de couverture de change.

18.2. Prêts et créances

La variation de ce compte correspond à des prêts au personnel et à des cautionnements.

NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2022 et 2021 :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Stocks de marchandises	2 361	5 606
Stocks de matières et fournitures consommables	551 669	564 424
En-cours de production		
Stocks de produits finis intermédiaires	148 387	166 909
Total des stocks en valeur brute	702 417	736 939
Montant de la perte de valeur en début de période	-81 528	-88 338
Perte de valeur constatée sur la période	-6 336	-6 253
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions	11 173	13 063
Reprise de perte de valeur devenue sans objet		
Autres mouvements		
Montant de la perte de valeur en fin de période	-76 691	-81 528
Total Stocks, net	625 726	655 411



NOTE 20. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Clients et comptes rattachés	1 105 659	1 242 538
Dépréciation clients et comptes rattachés	-190 721	-300 772
Total Créances clients	914 938	941 766
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	8 547	7 907
Personnel - débiteur	6 061	6 736
Etat - débiteur	195 468	122 846
Comptes d'associés débiteurs	39 948	43 908
Autres débiteurs	129 978	71 052
Compte de régularisation - Actif	36 454	39 048
Ecart de conversion actif - part < 1 an		
Dép fournisseurs débiteurs - av & acptes	-716	-716
Dép comptes d'associés débiteurs	-39 948	-43 908
Dépréciation autres débiteurs	-31 756	-25 616
Total Autres débiteurs courants	344 036	221 257

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG

NOTE 21. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse et des soldes bancaires. Les placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Titres et valeurs de placement	0	319 318
Banque	139 957	212 850
Avances en comptes courants d'associés		
Autres comptes de trésorerie		
Total	139 957	532 168



NOTE 22. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Pertes futures sur contrats		
Provision remise en état de sites	77 089	87 796
Provision pour démantèlement		
Départ en retraite		
Litiges	23 734	21 191
Garanties		
Autres risques	226 452	299 575
Total	327 275	408 562

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG

En milliers de MAD	Solde au 1er janvier 2022	Ecart de conversion	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Effets de désactualisation	Reclassement	Autres mouvements	Solde au 31 Décembre 2022
Pertes futures sur contrats	0								0
Provision remise en état de sites	87 796		1 123		-4 885	-13 787	6 842		77 089
Provision pour démantèlement	0								0
Départ en retraite	0								0
Litiges	21 191		4 178	-536	-1 097				23 734
Garanties	0								0
Autres risques	299 575		40 952	-84 646	-28 958		-471		226 452
Total	408 562		46 251	-85 182	-34 940	-13 787	6 371		327 275
<i>Dont:</i>									
- Part non courante	233 393		41 760	-75 182	-30 603	-13 787	6 842		162 423
- Part courante	175 169		4 491	-10 000	-4 337		-471		164 852

Au 31 décembre 2022, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel significatif.

NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

En ce qui concerne les régimes de retraites à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Seuls les régimes à prestation définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à hauteur de 7% d'obligations d'indemnités de départ en retraite et à hauteur de 93% d'obligations de couverture maladie post emploi.

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite et à la couverture maladie post emploi sont évalués périodiquement par un actuair local indépendant du Groupe. Ces évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :



	31-déc-22	31-déc-21
Taux d'actualisation	3,45%	2,75%
Taux d'augmentation des salaires	3,5%	3,5%
Taux d'inflation médicale	2,0%	2,0%

La table de mortalité utilisée est la table de mortalité générationnelle élaborée par la CIMR. L'âge de départ à la retraite considéré est de 60 ans. Les taux de mobilité par tranche d'âge sont les suivants :

< 40 ans :	3,65 %
< 50 ans :	0,57 %
50 ans et + :	0,00 %

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture de l'obligation au titre des prestations définies :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-22	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-21
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	704 972	660 107	55 727	51 536
Coût des services	13 610	13 036	3 616	3 406
Charge d'intérêt	20 067	19 143	1 437	1 288
Cotisations des participants				
Modifications des plans (Coût des services passés)				
Variations de périmètre / Réduction				
Liquidation de régimes				
Prestations payées				
Pertes / Gains actuariels	-71 287	26 215	-8 179	-503
Ecart de Change				
Reprise	-14 466	-13 530	-1 861	
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	652 897	704 972	50 739	55 727

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge totale comptabilisée dans le compte « amortissements et provisions d'exploitation » du résultat :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-22	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-21
Coût des services	13 610	13 036	3 616	3 406
Charge d'intérêt	20 067	19 143	1 437	1 288
Cotisations des participants				
Rendements attendus des actifs				
Pertes / Gains actuariels	-71 287	26 215	-8 179	-503
Reprise	-14 466	-13 530	-1 861	0
Charge de la période	-52 075	44 865	-4 987	4 191



Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux (taux d'inflation médicale) et de taux d'actualisation ont un effet significatif sur l'évolution des engagements liés.

La variation de 1 point du taux d'actualisation a une incidence significative sur la valorisation de l'engagement en matière de couverture maladie.

Taux d'actualisation [*]	Engagement au 31/12/2022	Coût normal 2022	Charge d'intérêt
2,45%	771 179	15 897	18 894
3,45%	652 897	11 456	22 525
4,45%	562 826	8 446	25 046

* Avec un taux d'inflation médicale de 2 %

De même une augmentation ou une diminution d'1 point du taux d'inflation médicale aurait les effets suivants :

Taux d'inflation médicale ^{**}	Engagement au 31/12/2022	Coût normal 2022	Charge d'intérêt
1,00%	560 917	8 386	19 352
2,00%	652 897	11 456	22 525
3,00%	771 774	15 920	26 626

** Avec un taux d'actualisation de 3,45 %

NOTE 24. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières du Groupe sont comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 147 838	5 386 769
Dettes de location financement		
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	38 362	38 526
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		
Autres dettes financières		
Total dettes financières non courantes	5 186 200	5 425 295

NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Les dettes fournisseurs et les autres crédettes au 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 ont une échéance inférieure à une année.



En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Fournisseurs et comptes rattachés	831 699	845 169
Clients créditeurs Avances & Acomptes	123 325	125 660
Personnel créditeur	117 544	181 322
Organismes sociaux	35 462	36 500
Etat créditeur	209 854	454 832
Comptes d'associés créditeurs	0	0
Autres créanciers	139 344	274 904
Compte de régularisation - passif	27 275	28 826
Ecart de conversion passif - part < 1 an		
<i>Liaison élim. intercos bilan - autres dettes diverses</i>		
Total Autres créditeurs courants	652 804	1 102 044
Total Fournisseurs et Autres créditeurs courants	1 484 503	1 947 213

NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY

Les instruments financiers contractés par le Groupe concernent principalement les dérivés de change.

ERNST & YOUNG

La politique du risque de change au sein du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et les engagements fermes.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Clients et autres débiteurs	1 207 310	1 147 744
Autres actifs financiers	96 706	102 962
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	139 957	532 168
Total	1 443 973	1 782 874

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Fournisseurs et autres créditeurs	1 484 503	1 947 213
Dettes financières non courantes	5 186 200	5 425 295
Dettes financières courantes	480 036	166 724
Total	7 150 739	7 539 232



En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Instruments dérivés - actif		
- matières		
- change	1 466	
Instruments dérivés - passif		
- matières		
- change	253	215

NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues représentent les montants suivants :

Engagements donnés

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Avals, cautions et garanties donnés	191 731	187 805
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	1 673 369	
Autres engagements donnés		1 760 912
Total	1 865 100	1 948 717

Engagements reçus

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Avals, cautions et garanties reçus	370 283	343 854
Nantissement et hypothèques reçus	233 574	240 340
Autres engagements reçus	125 636	108 608
Total	729 493	692 801

NOTE 28. PARTIES LIEES

28.1. Transactions avec les principaux dirigeants

Les avantages accordés aux principaux dirigeants se décomposent comme suit :



En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Avantages à court terme	27 718	25 040
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paielements en action		
Total	27 718	25 040

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Administrateurs		
Membres du comité de direction	27 718	25 040
Total	27 718	25 040

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
ERNST & YOUNG

28.2. Transactions avec les autres parties liées

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est détenu à 64,7% par la société marocaine Lafarge Maroc S.A. elle-même détenue à 50% par le Groupe marocain Al Mada et à 50% par LafargeHolcim.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations présentées dans la note 27.1 ci-dessus.

Les transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc réalise des opérations courantes à des conditions normales du marché avec ses filiales consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les transactions réalisées entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc sont détaillées comme suit :



En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Actif		
Créances client (net)		
Autres débiteurs courants	5 479	
Avances en comptes courants d'associés		
Autres actifs non courants		
	5 479	
Passif		
Dettes fournisseurs	61 498	63 255
Autres dettes courantes	389	853
Autres dettes à long terme		
	61 887	220 239

NOTE 29. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2022.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
— & YOUNG